Typologie des risques AML – Conseillers en affaires et prestataires de services d'investissement :

Ceux qui cherchent à blanchir leurs capitaux illicites sollicitent de manière croissante les compétences spécifiques de certains professionnels.

Les avocats, notaires, agents immobiliers, comptables et d’autres professionnels de la finance exercent un certain nombre de fonctions importantes recherchées par les personnes souhaitant profiter du savoir-faire de ces professionnels pour mettre sur pied des mécanismes ou des structures qui permettront de blanchir des fonds d’origine illicite.

Parmi ces professionnels figurent les conseillers en affaires et les prestataires de services d’investissement qui exercent leur activité sans agrément. Ils interviennent plus particulièrement au dernier stade du processus de blanchiment : l’intégration.

Spécialisés en gestion d’actifs et en conseils en placement, les conseillers en affaires et prestataires de services d’investissement agissent comme des intermédiaires entre des apporteurs de fonds, d’origine parfois discutable, et d’autres prestataires de services financiers. Ils interviennent aussi parfois pour la création de sociétés ou l’ouverture de comptes offshore.

Ils semblent intervenir aussi pour faciliter les opérations de rapatriement de fonds dans le cadre (ou non) des régimes de régularisation fiscales mises en œuvre en Belgique depuis 2005.

Lorsque ce profil est impliqué, les fonds proviennent quasi-exclusivement de l’étranger et de juridictions à risques. Les fonds proviennent en général de comptes ou de structures en Europe (Luxembourg, Suisse, Liechtenstein et Monaco), dans les caraïbes (Iles vierges britanniques et Saint Vincent et les Grenadines), dans l’océan indien (les Seychelles) et en Orient (Hong-Kong, Emirats Arabes Unis,…)

* Indicateurs de la menace
* les montants de blanchiment sont relativement importants, de même que la période infractionnelle (15.727.123 EUR et 24,11 mois suivant les données de la CTIF) ;
* les flux internationaux représentent plus de la moitié des flux dans les dossiers en rapport avec ce profil, ce qui est de nature à compliquer les recherches sur l’origine des fonds ;
* l’intervention de juridictions à risque est très importante.
* Atténuation de la menace
* le nombre moyen d’incidents impliquant ce profil reste limité ;
* le nombre moyen de suspects et le nombre moyen de personnes morales impliqués sont relativement peu importants;
* il s’agit principalement de formes juridiques belges ;
* les intervenants sont principalement des ressortissants belges ou des personnes résidant en Belgique.